

Assouplissement pour les offices religieux.

Les Églises devront garantir le traçage des fidèles

Le Conseil fédéral autorise les célébrations religieuses dès la semaine prochaine, à de strictes conditions.

Gabriel Sassoon – Tribune de Genève 22 mai 2020

Surprise: messes et cultes pourront à nouveau être célébrés en public dès la semaine prochaine. Le ministre de la Santé Alain Berset a annoncé ce mercredi que **les offices de toutes les confessions reprendront le 28 mai**, dix jours plus tôt que prévu.

Le Conseil fédéral a revu son calendrier après avoir rencontré mardi les représentants des principales communautés religieuses suisses. Les chiffres «réjouissants» de l'évolution de la pandémie de Covid-19 justifient cette fleur.

Pas de limite de participants

Les communautés religieuses s'engagent à respecter un plan de protection strict. **L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) exige le respect des règles de distance sociale et d'un certain nombre de précautions d'hygiène, comme l'interdiction du chant. Mais il ne fixe aucune limite quant au nombre maximum de fidèles présents.**

Les communautés religieuses doivent par ailleurs garantir le traçage des chaînes de transmission. L'ordonnance prévoit que «s'il ne peut pas être suffisamment garanti que les règles d'éloignement social peuvent être respectées», «l'organisateur d'un office ou d'une célébration doit tenir une liste de présence comprenant le nom, le prénom et le numéro de téléphone de tous les participants». Selon le ministre de la Santé, cette mesure est obligatoire.

«Nous sommes très soulagés» Encarnación Berger-Lobato, responsable communication de la conférence des évêques suisses. «Nous sommes très soulagés», réagit Encarnación Berger-Lobato, responsable communication de la Conférence des évêques suisses. Nous allons néanmoins devoir adapter notre plan de protection à cette exigence de traçage.» L'Église évangélique réformée de Suisse réserve aussi un accueil en demi-teinte à cette obligation qu'elle ne souhaitait pas. «Mais elle est supportable et proportionnée», affirme Serge Fornerod, vice-directeur. Porte-parole de la Fédération des organisations islamiques, Pascal Gemperli se réjouit, lui, d'une très bonne nouvelle. «Notre plan de protection est prêt. Nous sommes allés plus loin que ce qu'exige la Confédération. Les fidèles devront notamment porter des masques, pour permettre aux plus âgés de venir.»